

Listen to this article

*« Mais quand celui-là, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous conduira dans toute la vérité. »* – Jean 16 : 13 – Darby

Le Saint Esprit, selon la promesse de notre Seigneur, ne fut envoyé qu'à la classe consacrée et devait demeurer dans la classe de la véritable Église, *« le corps de Christ »*, et nous, ainsi que tous ceux qui, depuis, sont entrés en communion et en union avec notre Seigneur, « la Tête du corps qui est son Église », sommes ainsi entrés dans et sous l'influence du Saint Esprit, notre part et notre privilège légitimes. Par cet Esprit, nous avons été engendrés à la nature spirituelle et nous sommes devenus les héritiers de toutes les excessivement grandes et précieuses promesses qui appartiennent au *« corps de Christ »*. Z'01-175 ; R2820:3 (Hymne 91)

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 